

Conseil général du

15.06.2015

RAPPORT

NO 57

DU CONSEIL COMMUNAL

***a) Discuter et préavisier un crédit de Fr. 1'850'000.00 destiné au projet de rénovation de l'école secondaire du Noirmont ainsi que son financement***

***b) Elaborer de manière définitive le message du Conseil général aux ayants droit au vote***

Le projet de rénovation du collège secondaire de la communauté scolaire secondaire de Les Bois - Le Noirmont date de 10 ans environ. Il avait été conçu au début en raison de la vétusté du laboratoire de sciences qui ne répondait plus aux besoins actuels. Un crédit de Fr. 510'000.00 avait d'ailleurs été ratifié par le Conseil général en date du 26 avril 2010. Le Service de l'Enseignement n'avait cependant pas accepté le projet tel qu'il avait été prévu. De ce fait, il a dû être complètement remanié. D'autres aspects relatifs à la rénovation du bâtiment sont ensuite venus se greffer sur le projet de rénovation du laboratoire de sciences. On notera en particulier le problème de la toiture qui n'est pas adaptée pour supporter une couche de neige de plus de 50 cm. Est apparue ensuite la question de la rénovation des sanitaires et de l'assainissement de l'étanchéité de la passerelle qui relie l'ancien bâtiment au nouveau bâtiment de l'ES. La commission de l'école secondaire s'est occupé ensuite de la question de l'assainissement énergétique du bâtiment.

Au terme de l'étude, c'est un projet complètement remanié qui est présenté au souverain. Ce projet, qui est plus onéreux, a néanmoins l'avantage de la reconnaissance du service de l'enseignement et la garantie du versement d'une subvention de la part de l'Etat.

Le coût se présente comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Crédit demandé	Fr. 1'850'000.00	
Subvention pour l'assainissement énergétique du bâtiment		Fr. 35'000.00
Subvention cantonale 20 % s/Fr. 1'600'000.00 de frais reconnus		Fr. 320'000.00
Total	Fr. 1'850'000.00	Fr. 355'000.00
Crédit net		Fr. 1'495'000.00
	<u>Fr. 1'850'000.00</u>	<u>Fr. 1'850'000.00</u>

La part de la Commune des Bois à cet investissement est de 32 %. Ce taux peut évoluer en fonction de différents critères.

C'est la Communauté scolaire secondaire Les Bois - Le Noirmont qui contractera l'emprunt nécessaire pour le financement de cet investissement.

**Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire déposée par M. Veignat Enzo Pierre Claude et fixer la finance d'admission.**

Monsieur Veignat Enzo, ressortissant français, est né en France le 23.12.1998. Il est arrivé en Suisse et dans notre commune en 2008.

M. Veignat est étudiant au Lycée Blaise Cendrars à La Chaux-de-Fonds.

Le Canton du Jura a procédé à son l'audition et il considère que toutes les conditions sont réunies pour qu'il obtienne la nationalité suisse.

M. Veignat a effectué une grande partie de sa scolarité en Suisse et n'a plus d'attaches avec son pays d'origine. Il souhaite terminer ses études et travailler par la suite en Suisse.

Le Conseil communal est favorable à cette naturalisation et vous recommande de l'accepter.